

**Conseil d'Administration du GIP IADT
du 30 juin 2016**

**Délibération portant sur l'élection du Président et du
Président Délégué du GIP IADT**

Vu l'arrêté n°2013-963 du 22 novembre 2013, portant approbation de la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Public dénommé GIP Institut d'Auvergne du Développement des Territoires (IADT) par le recteur d'Académie ;

Vu le règlement intérieur du GIP IADT adopté par le Conseil d'Administration en date du 06/01/2015 ;

Election du Président :

Considérant la candidature reçue par les membres du GIP IADT de la part de :
Jean-Pierre BRENAS, représentant le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes

Le Conseil d'Administration, procède à l'élection de son Président.

Résultat : élection à l'unanimité

Le Conseil d'Administration proclame élu Monsieur Jean-Pierre BRENAS Président du GIP IADT.

Election du Président Délégué :

Considérant la candidature reçue par les membres du GIP IADT de la part de :
Mathias BERNARD, Président de l'Université Blaise Pascal

Le Conseil d'Administration, procède à l'élection de son Président Délégué

Résultat : élection à l'unanimité

Le Conseil d'Administration proclame élu Monsieur Mathias BERNARD, Président Délégué du GIP IADT.

Fait à Clermont-Ferrand, le 30 juin 2016

Jean-Pierre BRENAS
Président du GIP IADT